

Guide de l'artisan

GUIDE DE L'ARTISAN

Le Guide de l'artisan rassemble les différentes informations nécessaires à celles et ceux qui souhaiteraient occuper un kiosque lors de la 3^e édition du Marché de Noël de Saint-Jacques. Il est donc important d'en faire la lecture avant de soumettre le formulaire d'inscription.

Dates et heures d'ouverture

- Vendredi, 1^{er} décembre 2022, de 16 h à 20 h
- Samedi, 2 décembre 2022, de 10 h à 16 h
- Dimanche, 3 décembre 2022, de 10 h à 16 h

Le montage des kiosques se fera le vendredi 1^{er} décembre 2022, de 14 h à 16 h. Tous les kiosques doivent être prêts pour accueillir les visiteurs dès 16 h, le 1^{er} décembre.

Important : L'artisan a l'obligation d'occuper son kiosque pendant toute la durée de l'événement et de l'approvisionner jusqu'à la clôture de ce dernier.

LIEU

Le Marché de Noël se tiendra au cœur du village, soit :

- Le stationnement de la Maison de la Nouvelle-Acadie (98, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques (QC), J0K 2R0)

KIOSQUE ET MATÉRIEL

Deux choix d'emplacement sont offerts aux artisans :

Option 1 : Chapiteau de l'artisan

Option 2 : Table sous le chapiteau*

**Places limitées*

L'artisan s'engage à apporter :

- Des rallonges électriques, au besoin.
- Des nappes et des décorations. Afin de créer une ambiance festive, la décoration des kiosques est obligatoire. La bonne tenue des kiosques et la décoration de ceux-ci sont sous la responsabilité de l'artisan. Tout matériel apporté par l'artisan doit entrer dans le périmètre prévu.

FRAIS

1. Chapiteau de l'artisan 25 \$ (taxes incluses)
2. Table sous le chapiteau 50 \$ (taxes incluses)

Les modalités de paiement seront expliquées lors de la prise de contact avec l'artisan, à la suite de la sélection.

COVID-19 : Ces mesures seront détaillées dans le contrat pour les artisans retenus par le comité de sélection. Si nécessaire, un guide avec les directives sera fourni aux artisans un mois avant le début de l'événement.

MODALITÉS POUR S'INSCRIRE

L'artisan qui souhaite participer au Marché de Noël de Saint-Jacques doit remplir le formulaire d'inscription et le faire parvenir à l'adresse courriel suivante avant le 11 août 2023, 10 h (AM) : communication@st-jacques.org.

Le comité de sélection du Marché de Noël communiquera avec les artisans ayant soumis leur candidature avant le 1^{er} septembre 2023 afin de rendre sa décision.

Pour toute question en lien avec le Marché de Noël 2023, n'hésitez pas à contacter Mme Virginie Laflèche-Lajoie, coordonnatrice aux communications et aux événements, au 450 839-3671, poste 7672, ou à lui faire parvenir un courriel à communication@st-jacques.org

